



POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 16 septembre 2021

Le régime de pension accorde un rajustement intégral au coût de la vie pour la 9^e année consécutive

Fredericton (Nouveau-Brunswick) – Le conseil des fiduciaires du Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPNB) est heureux d'annoncer qu'il a accordé un rajustement intégral au coût de la vie (RCV) à ses plus de 40 000 participants pour la neuvième année consécutive. Le conseil a été en mesure d'accorder un RCV intégral chaque année depuis la conversion du RRSPNB. Basé sur l'indice des prix à la consommation du Canada, le RCV est de 1,46 % cette année. Ce rajustement est appliqué aux prestations de tous les participants au Régime, qu'ils soient actifs, retraités, ou aient choisi de différer leur pension. La bonne santé financière et la croissance stable du RRSPNB font en sorte que les prestations de pension de tous les participants à ce régime suivent le rythme de l'augmentation du coût de la vie d'aujourd'hui et de demain.

L'annonce a été faite par le président du conseil des fiduciaires, Leonard Lee-White, après que le conseil et lui-même eurent examiné récemment la situation financière du Régime, ainsi que les résultats d'une série d'examen indépendants de gestion des risques exigés par la politique de financement du Régime afin de déterminer la santé financière du Régime.

« Notre cible à long terme et notre approche prudente de gestion du risque profitent encore aux participants du RRSPNB puisque nous avons pu accorder un rajustement intégral au coût de la vie chaque année depuis que le régime suit un modèle à risques partagés. Depuis maintenant neuf ans, nous avons pu accorder à tous les participants actifs, retraités ou ayant choisi de différer leur pension cette augmentation à leurs prestations, a déclaré le président. Le RRSPNB est demeuré résilient face à différentes périodes tumultueuses des marchés financiers. Notre approche conservatrice et stable qui met l'accent sur la viabilité du régime a contribué à garder le RRSPNB dans une position de bonne capitalisation. »

Gérés par Vestcor, les actifs du régime ont connu un rendement des placements de 7,23 % (avant déduction des frais de gestion des placements) en 2020, dépassant l'indice de référence de la politique de placement de 7,09 % et ajoutant des actifs totaux de 411 millions de dollars au régime. Plus important, au cours de la période à long terme depuis la conversion du régime en 2014, le rendement des placements de Vestcor a été de 7,74 % par année comparativement à des rendements de 6,89 % de l'indice de référence de la politique de placement.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires dans le rapport annuel 2020 du régime, qu'il est maintenant possible de consulter à vestcor.org/rrspnb2020. Ces résultats seront examinés de plus près lors de l'assemblée annuelle d'information du RRSPNB qui sera diffusée en ligne le mercredi 6 septembre à 12 h. Consultez le vestcor.org/aai2021rrspnb pour connaître les détails de l'assemblée.

Le conseil du RRSPNB est actuellement composé de neuf fiduciaires (un poste vacant) et de deux observateurs. Quatre fiduciaires ont été nommés par les syndicats et cinq ont été nommés par le gouvernement provincial.

–

###

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Leonard Lee-White

Président du conseil des fiduciaires

Régime de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick

rrspnb@vestcor.org